



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

monnaie électronique

Question écrite n° 62676

## Texte de la question

M. Jean-Christophe Lagarde attire l'attention de M. le ministre des finances et des comptes publics sur la situation des *bitcoins*. Au terme de cette année, le *bitcoin* est apparu de nature double ; actif financier et unité de compte virtuelle pour les économistes, bien et instrument de paiement pour les juristes. Alors que cet actif prend de l'envergure, il peut aussi représenter une menace, en raison du niveau d'anonymat et de l'absence de réglementation. En effet, si un régime d'imposition a été instauré, l'administration fiscale ne bénéficie pas des informations relatives aux transactions effectuées en *bitcoin* par les contribuables français. Dès lors, il existe des failles quant à l'utilisation de cette unité de compte virtuelle, notamment le financement d'activités illégales ou encore le blanchiment d'argent. C'est pourquoi il lui demande quelles sont les intentions du Gouvernement pour sécuriser l'utilisation des *bitcoins*.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Christophe Lagarde](#)

**Circonscription :** Seine-Saint-Denis (5<sup>e</sup> circonscription) - Union des démocrates et indépendants

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 62676

**Rubrique :** Moyens de paiement

**Ministère interrogé :** Finances et comptes publics

**Ministère attributaire :** Économie

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [5 août 2014](#), page 6602

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)